



La Directrice du Service Départemental,
Conseillère Technique de l'IA-DASEN du
Département de la Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Enseignants d'EPS
S/c Madame, Monsieur le chef d'établissement

N/Réf. : 2025/2026 N°50

Objet : **FUTSAL CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL LP G**

Mercredi 7 janvier 2026 - CONVOCATION

Cher(e)s collègues,

Veuillez confirmer, avant le lundi 5 janvier à 14h, sur Opuss, vos équipes pré-engagées Ly G pour le Championnat départemental de Futsal LP Garçons qui se déroulera le :

Mercredi 7 janvier 2026

Gymnase du parc - CHALLES LES EAUX

Responsable accueil : G.FITSCH (LP Hotelier - CHALLES LES EAUX)

Responsables organisateurs et évaluation des Jeunes Arbitres : TOUS LES COLLEGUES PRESENTS

Accueil : 12h30

Début des matches : 13h00

Fin des matches : 14h30

Vous trouverez, ci-dessous, l'ensemble des documents nécessaires à la bonne tenue du Championnat :

- Le règlement applicable pour le Championnat Départemental,
- Le règlement applicable à partir du Championnat Académique,
- Les conditions de participation issues du Règlement Fédéral Sportif et Artistique :
- Les règles d'extension pour la catégorie Excellence,
- La liste des élèves non autorisés à jouer en UNSS 2025-2026,
- La Fiche Sport Nationale Futsal dont une déclinaison départementale est faite ci-après.



UNSS 73 - LP La Cardinière
191 chemin de La Cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 - Portable : 06 81 78 63 31

Courriel : sd073@unss.org - Sites : <http://www.unss.org> - www.unss73.org



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FUTSAL **LYCEES PROFESSIONNELS**

Merci de bien inscrire [votre AS sur Opuss avant le 5 janvier 2026](#) (confirmation du nombre d'équipes présentes) vos élèves participants sur Opuss avant le début de la rencontre (mercredi 7 janvier 2026 - 12h30) et de présenter vos licences à l'accueil de la compétition.

Responsables de l'organisation :

G.FITSCH (LP Hotelier - CHALLES LES EAUX)

Référent Jeunes Arbitres : (évaluation pratique)

A définir sur place. Merci de penser à évaluer les Jeunes Arbitres et les Jeunes Capitaine/Coach afin de pouvoir les faire certifier auprès du SD UNSS 73.

CHAMPIONNAT **LP GARCONS**

LP Hôtelier - CHALLES LES EAUX

LP La Cardinière - CHAMBERY

LP Ste Geneviève - CHAMBERY

MODALITE DU TOURNOI :

1 poules de 3 : toutes les équipes se rencontrent.

Matches de 2x10'

QUALIFICATION ACADEMIQUE :

L'équipe Championne départementale LP Garçons est qualifiée pour le Championnat Académique Lycées Garçons qui se déroulera le 21 janvier 2026 à ANNECY.



UNSS 73 - LP La Cardinière
191 chemin de La Cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 - Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : <http://www.unss.org/> - www.unss73.org



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPE D'ETABLISSEMENT FUTSAL

LP GARCONS

RAPPEL CONDITIONS DE PARTICIPATION	Championnat ouvert uniquement aux élèves de filières professionnelles. Les Championnats Futsal LP par Équipe d'Établissement sont ouverts aux équipes d'AS ayant tous les joueurs (joueuses) inscrits dans une classe de LP. Cochez la case Section Professionnelle lors de la création de la licence.
COMPOSITION DE L'EQUIPE <u>Voir RF article 19</u>	2010 - 2009 - 2008 - 2007- 2006 2011 : possible avec surclassement Filles possibles sans restriction de nombre 10 compétiteurs maximum sur l'ensemble du championnat.
JEUNE ARBITRE <u>Lien vers le livret JA</u>	2 Jeunes Arbitres obligatoire par équipe de niveau District Ils peuvent être compétiteurs. Voir <u>Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable » (page 14 Fiche Sport)</u> pour le jeune arbitre.
JEUNE COACH <u>Lien vers le livret JC</u>	1 Jeune Coach obligatoire par équipe dès la phase académique, validé de niveau départemental. Voir la circulaire académique pour le niveau supérieur. Il est compétiteur, intégré à l'équipe Il est identifié par un brassard orange. Voir <u>Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable » (page 14 Fiche Sport)</u> pour le jeune arbitre.

MODALITES DE RENCONTRES

TENUE DE COMPETITION <u>Voir RF article 7</u>	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le <u>RFSAs</u> . 2 jeux de maillots de couleurs différentes numérotées de 1 à 99. Protèges tibias obligatoires. Shorts de même couleur et chaussettes de même couleur pour l'ensemble des joueurs (sauf gardien). (Loi 3 « L'équipement obligatoire des Joueurs » du <u>Règlement Futsal UNSS</u>)
RÈGLEMENT	<u>règlement Futsal UNSS 73 (+ pages 12-13 de la Fiche Sport)</u>
NOMBRE DE JOUEURS	5 joueurs dont le gardien (+ 5 remplaçants, soit 10 joueurs maximum pour un match ou un tournoi). NOMBRE DE JOUEURS MINIMUM SUR LE TERRAIN : 3
FAUTES	Voir le <u>règlement départemental</u>
PROTOCOLE DE DEBUT ET FIN DE RENCONTRE	Un protocole est mis en place obligatoirement à chaque début et à chaque fin de rencontre. Voir ci-dessous.
CATEGORIE DE GENRE	GARCONS
BALLONS	Spécifique futsal taille 4 – Les ballons en feutre sont interdits
DUREE SI UN SEUL MATCH /JOUR	2 x 25' temps de jeu non décompté
DUREE D'UN MATCH EN CD SI POSSIBLE	2 x 12' temps de jeu décompté
DUREE TOTALE DE JEU PAR JOUR	75 '



PROTOCOLE DE DÉBUT ET DE FIN DE MATCH

Chaque match de Futsal UNSS doit être précédé et conclu par un protocole de salutations des arbitres et de l'équipe adverse.

- AVANT le match : Les 2 équipes (titulaires et remplaçants) s'avancent en colonne depuis le côté vers le centre du terrain, précédées des 2 Jeunes Arbitres. Elles s'alignent de part et d'autre des arbitres face à la tribune et/ou aux spectateurs. L'équipe A sert la main des arbitres et de l'équipe B, avant que celle-ci ne salue à son tour les arbitres. Les 2 arbitres de centre, les Officiels Table de Marque, et les 2 responsables d'équipe se retrouvent ensuite devant la table de marque pour se saluer. Le match peut alors débuter.
- APRES le match : Dès le coup de sifflet final, chaque équipe (titulaires et remplaçants) se remet en place au centre du terrain de part et d'autre des arbitres afin de procéder à nouveau au salut de tous les acteurs, signe de respect et de Fair-Play.

En cas de non-respect du protocole par un ou des joueurs, ou des encadrants, un jury sportif se réunira et pourra appliquer des sanctions.

Bonne réception.

Sophie CREUX



UNSS 73 - LP La Cardinière
191 chemin de La Cardinière - 73 000 CHAMBERY
Tél. : 04 79 75 98 81 - Portable : 06 81 78 63 31
Courriel : sd073@unss.org - Sites : <http://www.unss.org/> - www.unss73.org

